

19.- Urbanistes-conseils/offre de services 2009

SÉCURITÉ

20.- Club de Motoneige Les Lynx de Deux-Montagnes Inc./droit de passage - piste cyclable/autorisation

21.- Parole à l'auditoire

22.- Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

08-11-186

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 14 OCTOBRE ET DU 3 NOVEMBRE 2008

08-11-187

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QUE les procès-verbaux du 14 octobre et du 3 novembre 2008 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2008

08-11-188

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE les comptes à payer au 31 octobre 2008 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJUSTEMENT DE TAXES – DÉPÔT

La Directrice générale dépose au conseil l'ajustement de taxes pour le mois d'octobre 2008, lequel confirme un montant total de 31 695,79 \$.

Il me fait plaisir de vous livrer le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Pointe-Calumet et ce, conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec. Ce document comporte cinq (5) sections dont je traiterai dans les lignes qui suivent et selon l'ordre suivant :

- 1.- Le dernier état financier;
- 2.- Le rapport du vérificateur;
- 3.- Le programme triennal des immobilisations;
- 4.- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours;
- 5.- Les orientations du budget 2009 et du programme triennal des immobilisations pour 2009, 2010 et 2011.

1.- Le dernier état financier

La Municipalité de Pointe-Calumet a réalisé un excédent des recettes sur les dépenses pour l'année financière 2007.

En effet, les états financiers produits au 31 décembre 2007 indiquent un surplus net, après affectation de 18 720 \$. Les revenus de la municipalité se sont élevés à 5 198 178 \$ comparativement à des dépenses de 4 615 564 \$ et des affectations nettes de 563 894 \$.

2.- Le rapport du vérificateur

Le rapport de vérification au 31 décembre 2007 a été préparé par la firme Beaudry Charbonneau, comptables agréés, et confirme que les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

3.- Le dernier Programme triennal d'immobilisations

Le dernier Programme triennal des dépenses en immobilisations a été réalisé en grande partie.

Les principales réalisations sont les suivantes :

- a) Finaliser la construction d'un terrain de tennis double;
- b) Changer le ponton du fossé verbalisé du Domaine Royal;
- c) Finaliser la 2^e phase de revitalisation du boulevard de la Chapelle.

4.- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

Je suis en mesure de vous faire part que les recettes municipales équivaldront les dépenses 2008, ce qui devrait permettre à la Municipalité de Pointe-Calumet d'équilibrer ou de dégager un léger excédant des recettes sur les dépenses pour la présente année.

5.- Les orientations du budget 2009 et du programme triennal des immobilisations pour 2009, 2010 et 2011

Les indications qui précèdent sont le portrait d'une municipalité en excellente santé financière. Qu'il s'agisse de l'équilibre budgétaire, du taux de taxation, des excédents budgétaires, des investissements et du financement, des actifs ou du taux d'endettement, Pointe-Calumet est une municipalité où il fait bon vivre.

L'année 2009 n'est pas débutée et nous occasionne déjà tout un casse-tête. Nous subissons des hausses de coûts importantes qui sont hors de notre contrôle. Que ce soit le service de sécurité publique, le transport en commun, l'enlèvement de la neige ainsi que la situation économique affectent également nos dépenses. Afin de limiter l'impact direct sur les comptes de taxes, nous étudierons tous les scénarios possibles afin que le compte de taxes moyen respecte la capacité de payer des contribuables.

Dans le programme triennal d'immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011 le conseil municipal compte améliorer l'état des routes en général, l'écoulement des eaux pluviales et le réseau d'aqueduc et ce, en utilisant les subventions sur le retour de la taxe d'accise; et de plus, nous avons demandé une subvention au ministère concerné pour aménager le parc Champagne et terminer le parc Cousineau.

À une séance spéciale du Conseil du 10 décembre 2008, à 19h30, je présenterai les prévisions budgétaires pour l'année 2009 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011.

JACQUES SÉGUIN, maire

08-11-189 RAPPORT DU MAIRE/PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES AU 31-12-08 ET PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2009/ADOPTION

Il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les prévisions budgétaires au 31 décembre 2008 et les projections pour l'année 2009, suivant l'énoncé du rapport du maire ci haut, soient adoptés.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS CONCLUS PAR LA MUNICIPALITÉ DEPUIS LE DERNIER RAPPORT DU MAIRE

La Directrice générale dépose au conseil municipal la liste des contrats conclus par la municipalité depuis le dernier rapport du maire, conformément à l'article 955 du Code Municipal du Québec.

08-11-190 LES CHEVALIERS DE COLOMB/PANIERS DE NOËL/DON

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
et APPUYÉ par Normand Clermont

QU'UN montant de 500 \$ soit octroyé à l'organisme Les Chevaliers de Colomb de Pointe-Calumet, conseil 10793, pour la préparation de paniers de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-11-191 BONIS AUX EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2008

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE le conseil municipal autorise le paiement des bonis aux employés pour l'année 2008, suivant la liste décrite à l'annexe « A » faisant partie intégrante de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONVENTION DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES/AUTORISATION

DE SIGNATURE

08-11-192

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le maire et la directrice générale, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la convention de travail des employés cadres pour les années 2008-2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 31 OCTOBRE 2008

La Directrice générale dépose au conseil les états financiers comparatifs au 31 octobre 2008, conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec.

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLOYÉS SAISONNIERS ENGAGÉS POUR LA PÉRIODE AUTOMNE-HIVER 2008-2009

La Directrice générale dépose au conseil la liste des employés saisonniers engagés pour la période automne-hiver 2008-2009, à savoir :

Robert Millette	Entretien et surveillance des patinoires, à compter du 15 novembre 2008;
Robert Marsolais	Entretien et surveillance des patinoires, à compter du 15 novembre 2008;
Julie Robert	Surveillante au centre communautaire, à compter du 15 septembre 2008;
Mathieu Bouchard	Surveillant au Pavillon PDM, à compter du 15 septembre 2008;
Sandra Legault-Leblanc	Surveillante à l'école des Perséides, à compter du 15 septembre 2008.

08-11-193

LES CHEVALIERS DE COLOMB/GUIGNOLÉE/BARRAGES ROUTIERS/ AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER l'organisme Les Chevaliers de Colomb de Pointe-Calumet, Conseil 10793, à faire des barrages routiers le 22 novembre 2008, dans le cadre d'une levée de fonds pour la guignolée 2008.

Les emplacements des barrages sont les suivants :

- Montée de la Baie et rue André-Soucy;
- 13^e Avenue;
- 48^e Avenue;
- 59^e Avenue près de la piste cyclable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RUISSEAU PERRIER – REMPLACEMENT D’UN PONCEAU/CERTIFICAT PROGRESSIF # 2/AUTORISATION DE PAIEMENT

08-11-194 Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

D’AUTORISER le paiement au montant de 11 729,71 \$ à la M.R.C. de Deux-Montagnes, lequel représente le certificat progressif # 2, dans le cadre des travaux de remplacement d’un ponceau au Ruisseau Perrier (facture # 023).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

08-11-195 RUISSEAU PERRIER – REMPLACEMENT D’UN PONCEAU/HONORAIRES PROFESSIONNELS D’INGÉNIERIE/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

D’AUTORISER les paiements aux montants de 2 503,05 \$ et 625,76 \$ à la M.R.C. de Deux-Montagnes, lesquels représentent les honoraires professionnels d’ingénierie, dans le cadre des travaux de remplacement d’un ponceau au Ruisseau Perrier (factures # 028 et 031).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

08-11-196 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET D’AQUEDUC – SECTEUR OUEST/HONORAIRES PROFESSIONNELS/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D’AUTORISER le paiement au montant de 6 208,13 \$ à la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée, lequel représente les honoraires professionnels pour la réalisation des relevés d’arpentage dans le cadre des travaux correctifs de drainage et d’aqueduc dans le secteur Ouest de la municipalité (facture # 1046).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

08-11-197 REVITALISATION DU BOUL. DE LA CHAPELLE – PHASE II/DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D’AUTORISER le paiement au montant de 95 747,51 \$ à la firme Les Constructions Infrabec, lequel représente le décompte progressif # 1, dans le cadre des travaux de revitalisation du boul. de la Chapelle – Phase II.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET D’AQUEDUC – SECTEUR OUEST/DEMANDE D’AUTORISATION AU MINISTÈRE DU

08-11-198

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'ATTESTER QUE la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée est autorisée, par le biais du mandat qui lui a été confié, à présenter une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et d'aqueduc dans le secteur Ouest de la Municipalité de Pointe-Calumet.

D'ATTESTER QUE les travaux montrés aux plans et devis ne contreviennent pas à la réglementation municipale.

DE confirmer l'engagement de la municipalité, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur de la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée, quant à la conformité des travaux exécutés en relation avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-11-199

TRAVAUX DIVERS DE DRAINAGE – SECTEUR EST/DEMANDE
D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'ATTESTER QUE la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée est autorisée, par le biais du mandat qui lui a été confié, à présenter une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre des travaux divers de drainage dans le secteur Est de la Municipalité de Pointe-Calumet.

D'ATTESTER QUE les travaux montrés aux plans et devis ne contreviennent pas à la réglementation municipale.

DE confirmer l'engagement de la municipalité, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur de la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée, quant à la conformité des travaux exécutés en relation avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISTES-CONSEILS/OFFRE DE SERVICES 2009

08-11-200

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
et APPUYÉ par Normand Clermont

D'OCTROYER un contrat de services pour l'année 2009, à la firme Daniel Arbour & Associés, tel que spécifié dans l'offre de services daté du 23 octobre 2008, pour la somme de 7 960 \$ plus taxes applicables, répartie comme suit :

1 ^{er} versement:	30 mars 2009	1 990 \$
2 ^e versement:	30 juin 2009	1 990 \$

104

3 ^e versement:	30 septembre 2009	1 990 \$
4 ^e versement:	30 décembre 2009	1 990 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CLUB DE MOTONEIGE LES LYNX DE DEUX-MONTAGNES INC./DROIT DE PASSAGE – PISTE CYCLABLE/AUTORISATION

08-11-201

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER au Club de motoneige Les Lynx de Deux-Montagnes Inc., un droit de passage sur la piste cyclable, soit à la hauteur de la 1^{ière} Avenue jusqu'à la 60^e Avenue à Pointe-Calumet, afin de permettre aux motoneiges de circuler dans la continuité du sentier de la Trans-Québec 33, et ce, aux mêmes conditions que l'année précédente et sur présentation d'une preuve d'assurance responsabilité civile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'AUDITOIRE

LEVÉE DE LA SÉANCE

08-11-202

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

QU'À 20h25, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire suppléant

CHANTAL PILON, directrice générale